



**- TERRITORIAUX -
CUGNAUX**

SYNDICAT CGT DES TERRITORIAUX DE CUGNAUX

**Hôtel de ville
31270 CUGNAUX**

Cugnaux le 23 septembre 2024

Monsieur Albert SANCHEZ
Maire de la ville de CUGNAUX
Président CCAS, Résidence Loubayssens

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du 1^{er} octobre 2024

Monsieur le Maire, Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-joint copie du préavis de grève nationale que la fédération des services publics CGT a adressé le 20 septembre 2024 à

- M. Michel BARNIER Premier Ministre,

La désespérance sociale créée par des années de politiques d'austérité produit des divisions dans le pays et nourrit le discours et la montée de l'extrême-droite. Les inégalités d'accès aux droits créées par l'éloignement des services publics, voire leur destruction dans certains cas, aggravent considérablement toutes les inégalités sociales.

Le service public a besoin d'une politique en faveur de l'intérêt général et porteur de justice et progrès social, premier rempart contre l'extrême droite.

La fédération CGT des Services publics porte les réponses nécessaires pour y parvenir : l'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice compte tenu du rattrapage de la perte du pouvoir d'achat cumulée depuis les vingt dernières années et son augmentation à six euros (6 €) pour compenser l'inflation. Ces mesures constituent également un levier puissant d'action pour la lutte contre les inégalités, notamment entre les femmes et les hommes.

Pour que la Fonction publique redevienne attractive, en plus des mesures de revalorisation générale des salaires, il est nécessaire d'engager des négociations sur la refonte des grilles salariales, indispensables pour une reconnaissance juste des qualifications et de l'expérience, une revalorisation des métiers à prédominance féminine, un déroulé de carrière respectueuse de notre statut avec, à chaque échelon, un gain de rémunération.

La question des rémunérations est intimement liée à la question des retraites. Le premier semestre 2023 a connu le plus grand mouvement de protestation jamais vu en France depuis des décennies. Des centaines de milliers d'agents publics, des collectivités territoriales et du secteur privé de l'eau, du logement social et de la thanatologie, se sont mobilisés et ont fait grève plusieurs jours, refusant, comme la plus grande majorité des travailleurs et travailleuses, le recul à 64 ans de l'âge de la retraite. La colère contre la réforme des retraites reste intacte et doit aboutir à la décision d'abrogation de cette loi inique.

Pour tout cela, nous restons déterminé·es à lutter, et notre engagement contre toutes les réformes et tous les projets de réformes injustes, infondées et inefficaces sont plus que jamais à l'ordre du jour.

A cet effet, le Syndicat CGT des Territoriaux de Cugnaux appelle l'ensemble des fonctionnaires et agents publics à se mobiliser pour :

- L'augmentation générale des salaires ;
- L'augmentation immédiate de 10 % du point d'indice de rémunération des fonctionnaires et son augmentation à six euros (6 €) en 2024 ;
- La revalorisation immédiate de 10 % des pensions et un niveau de pension (taux de remplacement) d'au moins 75 % du revenu d'activité pour une carrière complète ;
- L'abrogation de la loi portant réforme des retraites ;
- L'égalité salariale femmes-hommes, mesure essentielle pour lutter contre l'inflation, et financer les retraites ;
- L'abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique ;
- Dans le cadre de la campagne revendicative « 10 % pour la Fonction publique » : 10 % de temps de travail en moins, 10 % d'effectif en plus, 10 % de temps de formation ;
- Le maintien, l'amélioration, le renforcement de l'ensemble de nos services publics et contre toutes les mesures les remettant en cause (privatisations, délégations de service public...).

En conséquence, le syndicat CGT des Territoriaux de Cugnaux reste déterminée pour porter avec les agent·es et salarié·es de la mairie et du CCAS, et s'inscrit dans tous les appels à grève, mobilisation, manifestations.

Ces actions de grèves (1 heure à 24 heures) pourront être reconductibles. Le présent préavis couvre pour une durée illimitée. Veuillez agréer, Monsieur le Maire, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Le Secrétaire Général Adjoint

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Cuill', is written below the title 'Le Secrétaire Général Adjoint'.